

Population de la France : dossier 1982

L E numéro de mars de *Population et Sociétés* est d'habitude consacré à l'évolution démographique de la France pendant l'année écoulée. Les chiffres de 1982 différant peu de ceux de 1981, il a paru utile de donner cette année, avec la traditionnelle pyramide des âges, un tableau (p. 2) contenant la valeur estimée pour 1982 de 29 paramètres démographiques parmi les plus usuels, comparée aux minimums et maximums de ces mêmes paramètres depuis 1946 (pour la nuptialité, exceptionnellement élevée dans les premières années d'après-guerre, les extrêmes sont ceux de la période 1950-1982). La source des estimations pour 1982 est le plus souvent le « *Bilan démographique* » publié par l'INSEE dans le *Bulletin mensuel de statistique* de janvier 1983. Nous répondons ci-dessous à diverses questions sur ces chiffres.

Les résultats du recensement de mars 1982 sont-ils pris en compte ?

Non : les résultats détaillés du recensement ne commenceront à être connus qu'au cours de l'été 1983. C'est sur la base des résultats du recensement de 1975 que l'INSEE a estimé la population moyenne de 1982 (ligne 1 ci-contre) à 54 219 milliers d'habitants. On sait déjà que ce chiffre devra être augmenté de 0,3 à 0,5 %. L'estimation de la population au 1^{er} janvier 1983 sera de 54,5 à 54,6 millions d'habitants.

S'agit-il de la population de la France ou de la population française ?

Il s'agit de la population de la France métropolitaine (96 départements). Toutes les statistiques, aussi bien économiques que démographiques, sont établies en France sur une base territoriale. Cette pratique explique que l'année 1962, celle du retour en métropole de la majorité des Français d'Algérie, est ici (ligne 2), celle de l'accroissement maximal de la population. Pour passer à la population française, il faudrait déduire les étrangers résidant en France (un peu moins de 4 millions), ajouter les Français des départements et territoires d'ou-

tre-mer (environ 1,5 million) et les Français résidant à l'étranger (1 à 2 millions). Il doit donc y avoir, au début de 1983, environ 53 millions de Français, dont plus de 50 résident en France métropolitaine.

Quid du « solde migratoire » ?

Le solde migratoire est devenu très faible depuis la suspension de l'immigration. L'imprécision des informations disponibles, notamment sur les flux d'émigration, a conduit l'INSEE à estimer provisoirement nuls les soldes migratoires depuis 1976, ce qui explique l'élimination du solde migratoire de nos rubriques. La dernière estimation positive était celle de 1975 : + 25 000. En fait, les résultats du dénombrement de 1982 montrent un solde migratoire positif de 260 000 personnes entre mars 1975 et mars 1982. Le flux d'immigration autorisée depuis 1975 — réfugiés d'Amérique latine, du Liban, d'Iran et surtout du Sud-Est asiatique, et aussi familles de travailleurs installés en France — semble donner un solde positif de 30 000 à 40 000 par an en moyenne.

Pour la population (ligne 1) et les autres variables ayant leurs extrêmes en 1946 et 1982, la variation a-t-elle toujours été de même sens ?

La population de la France a, effectivement, toujours augmenté depuis la guerre, mais plus rapidement de 1946 à 1973 qu'au cours des dix dernières années. De 1946 à 1973, elle a progressé de 12 millions d'habitants, de 40 à 52 millions dont 8,5 millions par excédent de naissances sur les décès, 1,3 million de retours de rapatriés et 2,5 millions par solde net de l'immigration. Depuis 1973, l'immigration est devenue très faible et l'excédent de naissances sur les décès a été amoindri par la baisse de la natalité : il faut maintenant 4 ans pour gagner un million d'habitants.

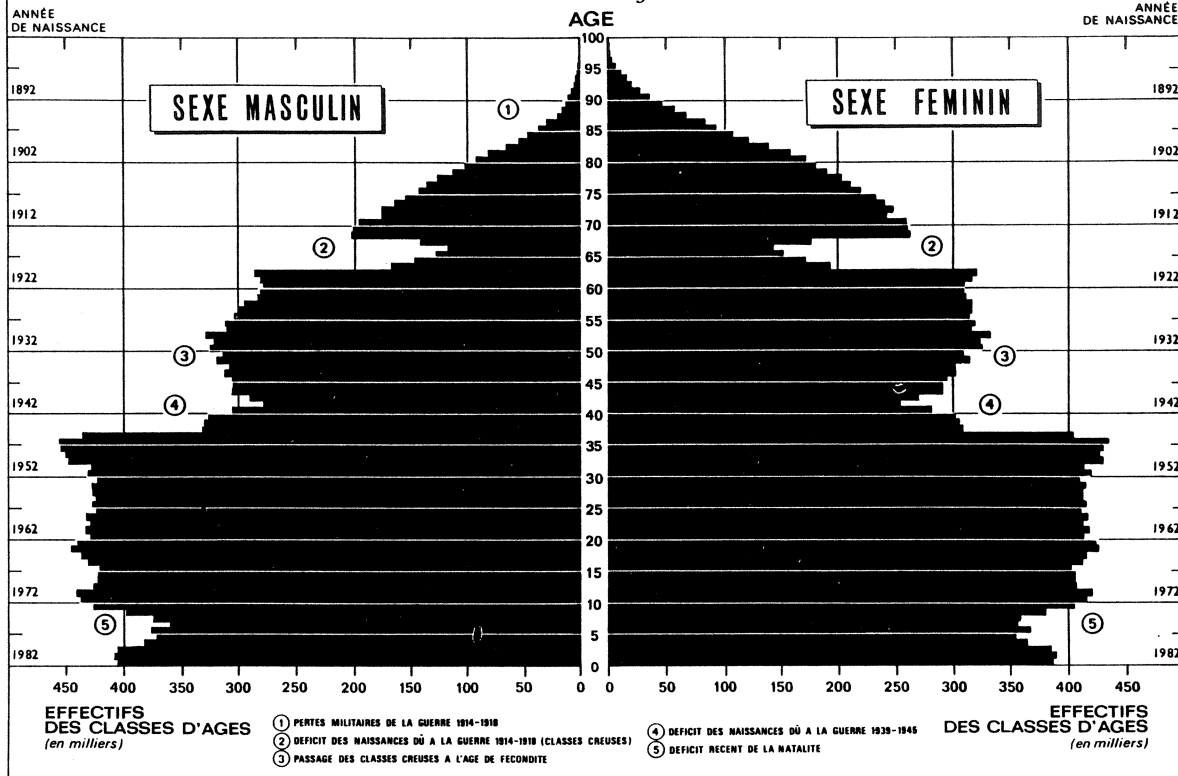
Le nombre de couples en âge d'avoir des enfants, représenté ici par l'effectif de la « génération moyenne de femmes en âge de procréer (1) » (ligne 10) a lui aussi toujours

Variables	Relations	Unités	Estimation 1982	Valeurs extrêmes 1946-1982			
				Minimum		Maximum	
				Année	Valeur	Année	Valeur
1. ÉVOLUTION DE LA POPULATION							
Population moyenne	(1)	Milliers	54 219	1946	40 290	1982	54 219
Accroissement total	(2)	Milliers	+ 255	1976	+ 163	1962	+ 1 151
Accroissement relatif	(3)=(2)/(1)	% par an	+ 0,47	1976	+ 0,30	1962	+ 2,48
Naissances	(4)	Milliers	800	1976	720	1971	881
Décès	(5)	Milliers	545	1958	497	1969	573
Excédent naturel	(6)=(4)/(5)	Milliers	+ 255	1976	+ 163	1948	+ 358
Taux d'accroissement naturel	(7)=(6)/(1)	p. 1 000 hab.	+ 4,7	1976	+ 3,0	1948	+ 8,7
Taux net de reproduction	(8)	Filles pour 100 femmes	93,5	1976	87,2	1964	137,4
2. NATALITÉ							
Taux de natalité	(9)=(4)/(1)	p. 1 000 hab.	14,8	1976	13,6	1947	21,3
Génération moyenne de femmes en âge de procréer	(10)	Milliers, par année d'âge	410	1946	287	1982	410
Indicateur conjonctuel de la fécondité	(11)=(4)/(10)	Enfants par femme	1,95	1976	1,83	1947	3,01
Taux brut de reproduction	(12) = 48,8 × (11) (**)	Filles pour 100 femmes	95,4	1976	89,2	1947	146,9
Naissances hors mariage	(13)	Milliers	102(*)	1956-60	50	1981 (*)	102
Proportion de n. hors mariage	(14)=(13)/(4)	%	12,7(*)	1966	5,9	1981 (*)	12,7
3. MORTALITÉ							
Taux de mortalité	(15)=(5)/(1)	p. 1 000 hab.	10,1	1982	10,1	1949	13,7
Espérance de vie (hommes)	(16)	Années	70,8	1946	59,9	1982	70,8
Espérance de vie (femmes)	(17)	Années	78,9	1946	65,1	1982	78,9
Décès de moins d'un an	(18)	Milliers	7,6	1979	7,6	1947	57,6
Taux de mortalité infantile	(19)=(18)/(4)	p. 1 000 naissances vivantes	9,5	1982	9,5	1946	67,5
Taux de mortinatalité	(20)	p. 1 000 naissances	8,2	1982	8,2	moyenne 1946-50	20,4
4. NUPTIALITÉ (extrêmes 1950-1982)							
Mariages	(21)	Milliers	312	1956	293	1972	417
Taux de nuptialité	(22)=(21)/(1)	p. 1 000 hab.	5,8	1982	5,8	1972	8,1
Age moyen au premier mariage :							
– Hommes	(23)	Années	25,3 (*)	1973	24,5	1950	26,2
– Femmes	(24)	Années	23,1 (*)	1974	22,4	1950	23,3
Indice conjonctuel de nuptialité (femmes)	(25)	Mariages p. 100 fem.	65	1982	65	1963	106,6
5. COMPOSITION DE LA POPULATION (en fin d'année)							
Proportions de :							
– Jeunes (0-19 ans)	(26)	%	29,6	1946	29,5	1966	34,1
– Adultes (20-64 ans)	(27)	%	57,2	1966	53,6	1946	59,3
– Personnes âgées (65 ans ou plus)	(28)	%	13,2	1946	11,2	1979	14,1
– Pers. très âgées (75 ans ou plus)	(29)	%	6,1	1946	3,5	1982	6,1
(*) Dernière année disponible : 1981.							
(**) Sur 100 enfants, il y a 48,8 % de filles.							

POPULATION DE LA FRANCE

EVALUATION AU 1^{er} JANVIER 1983

INSEE
171 83



augmenté depuis 1946, mais plus rapidement de 1964 à 1976, quand les générations nombreuses nées à partir de 1946 sont arrivées à l'âge de la procréation. Depuis quelques années, cette croissance est devenue très lente.

Quant à l'espérance de vie à la naissance (lignes 16 et 17), elle s'est accrue, rapidement pendant les années 50, très lentement pendant les années 60, un peu plus vite pendant les années 70 (voir *Pop. Soc.*, n° 134). Mais les variations de la mortalité sont un peu irrégulières ; il y a de « bonnes » et de « mauvaises » années. 1981 fut une « mauvaise » année, une épidémie de grippe au cours de l'hiver (janvier-février 1981) ayant provoqué une surmortalité d'environ 10 000 décès, surtout de personnes âgées. Mais 1982 est en revanche une « bonne » année et l'INSEE estime à 0,4 an le gain d'espérance de vie en un an, ce qui est beaucoup. Avec 78,9 ans en 1982, l'espérance de vie féminine est très proche des meilleurs niveaux mondiaux (voir *Pop. Soc.*, n° 160). Le taux de mortalité infantile (ligne 19) a constamment baissé depuis 1946, sauf en 1949, mais

plus rapidement dans les années cinquante qu'aujourd'hui. Le taux de mortalité (ligne 20) baisse aussi, mais dans des proportions moindres.

Dernière grandeur à évoluer continûment depuis la guerre : la proportion de personnes très âgées (75 ans ou plus, ligne 29) : 3,5 % en 1946, 6,1 % aujourd'hui. La croissance de cette proportion, qui n'a longtemps été due qu'à la baisse de la fécondité, est maintenant liée secondairement à la baisse de la mortalité des personnes âgées. Cet indice marquera pourtant une pause à partir de 1990, quand les générations nées pendant la guerre de 1914 atteindront 75 ans, pause que marque actuellement la proportion des personnes âgées de 65 ans ou plus (ligne 28).

Et les jeunes ?

En 1946, la France avait la proportion de jeunes (0-19 ans, ligne 26) la plus faible de son histoire : 29,5 %. A partir de là, la reprise de la natalité a provoqué un rajeunissement de la population de sorte que cette proportion s'est accrue pendant 20 ans, jusqu'à atteindre 34,1 % en 1966. Depuis, elle décroît de nouveau et le minimum de 29,5 % va être dépassé en cette année 1983. La baisse va continuer, et des proportions de 27 à 28 % sont à prévoir pour

(1) La notion de « femmes en âge de procréer » est conventionnelle, parce que les âges limites de cette notion le sont. Mais la *moyenne* des effectifs des générations féminines, pondérée par les taux de fécondité par âge, est bien définie, et peu sensible à une variation des taux.

1990-2000, sauf nouvelle reprise vigoureuse, actuellement improbable, de la natalité.

La proportion de naissances hors mariage (ligne 14) n'augmente-t-elle pas continûment ?

Oui, mais depuis 1966 seulement. Elle avait présenté des maximums en 1917 (14,2 %) et en 1945 (10,5 %), suivis d'une baisse progressive. De 1959 à 1966, elle est restée stable à environ 5,9 %. Elle augmente aujourd'hui de façon importante (2) et atteint 12,7 % en 1981. Beaucoup de couples « cohabitants » n'estiment plus nécessaire de se marier, même s'ils ont un enfant. Mais les pères reconnaissent l'enfant beaucoup plus souvent.

Quelle est la différence entre taux brut et taux net de reproduction (lignes 12 et 8) ? Pourquoi leurs maximums ne furent-ils pas simultanés ?

Le taux *brut* de reproduction (t.b.r.) est un indice de *fécondité*, proportionnel à l'indicateur conjoncturel de fécondité (ligne 11). Celui-ci donne le nombre moyen d'enfants par femme, et le t.b.r. celui de *filles* par femme. Ce calcul fait abstraction de la mortalité que le taux *net* prend en compte (voir *Pop. Soc.*, n° 135, p. 4). Aujourd'hui, la mortalité jusqu'aux âges de reproduction est très faible, et l'écart entre les deux taux aussi (89,2 et 87,2, lors de leur minimum commun, en 1976 ; en 1982, 95,4 et 93,5). Un taux net de 100 (100 femmes donnent naissance à 100 filles), correspondant à un taux brut de 102,5, aurait représenté, en 1982, 860 000 naissances. En 1947, la mortalité était plus forte, et le taux brut record de 146,9 (3,01 enfants par femme) ne correspondait qu'à un taux net de 132,5. Celui-ci fut maximal en 1964 (137,4), année où le taux brut valait 141,7.

(2) Voir « Les nouveaux enfants naturels et leurs parents » par Jean-Claude Deville et Edmonde Naulleau, *Économie et statistique*, INSEE, juin 1982.

Quelle est la part des étrangers dans la natalité actuelle ?

Nous avons déjà répondu à cette question en 1981 (*Pop. Soc.*, n° 145, p. 4). A l'époque, on disposait des chiffres de 1979, année où les étrangers, qui sont environ 7 % de la population totale, formaient 11,4 % des parents légitimes et 6,7 % des mères hors mariage. Ces proportions sont passées à 11,3 % et 6,8 % en 1980 puis à 11,8 % et 6,7 % en 1981. La fécondité des couples étrangers, en particulier pour les nationalités maghrébines (*Pop. Soc.*, n° 137), est relativement élevée. Ainsi, dit l'INSEE, il y a eu parmi 52.339 enfants de rangs 4 ou plus, nés en 1981, 19.957 enfants dont les deux parents sont étrangers, soit 38,1 %. Cette proportion, déjà de 30,2 % en 1976, a donc encore augmenté depuis. Mais répétons que l'influence globale des étrangers sur les indices de fécondité, compte tenu de leur importance numérique dans la population, est de l'ordre de 0,1 enfant par femme : la fécondité observée en France métropolitaine étant de 1,95 enfant par femme en 1982, celle des femmes de nationalité française est d'environ 1,85.

Quid de la nuptialité ?

La baisse a continué en 1982, mais très faiblement. Plusieurs articles récents traitent du phénomène (3). Nous y reviendrons dans un prochain éditorial.

Michel Louis LEVY

(3) « Mariage, dot scolaire et position sociale », par François de Singly, *Économie et statistique*, n° 142, mai 1982, p. 7-20.

« Mariage et chômage des jeunes générations », par Michel Louis Lévy, *Revue d'Économie politique*, n° 5-6, 1982, p. 595-611.

« Retard ou refus du mariage : l'évolution récente de la première nuptialité en France et sa prévision », par Hervé Le Bras et Louis Roussel, *Population*, n° 6, 1982, p. 1009-1044.

RECENSEMENT 1982

Précisions

● Depuis la rédaction du précédent éditorial de *Population et Sociétés*, « Déconcentration urbaine », est paru au *Journal officiel* du 5 février 1983 le décret complétant celui du 31 décembre 1982, et donnant les résultats du dénombrement du département de la Corse, soit 240 178 habitants (108 604 en Corse du Sud et 131 574 en Haute-Corse). Il y a donc lieu de corriger au tableau 1 du n° 166 (p. 2) le chiffre porté

pour la Corse et celui de la population de la France métropolitaine (54 335 milliers d'habitants).

● Dans le tableau 2, les deux départements corses devraient apparaître à leur rang dans la liste des vingt départements les moins peuplés.

● Dans le même tableau 2, la Seine-et-Marne a été omise dans la liste des vingt départements les plus peuplés : avec 887 milliers d'habitants, elle s'intercale entre le Bas-Rhin et les Alpes-Maritimes. Elle devrait aussi être citée dans le texte, au titre des départements « bénéficiant de la déconcentration » (page 2, colonne 2, 9^e ligne).

● La population des départements d'outre-mer (décret du 31 décembre 1982) est la suivante (en milliers) :

Guadeloupe : 328	Guyane : 73
Martinique : 329	Réunion : 516
Saint-Pierre-et-Miquelon : 6	
Total : 1 252	

● La population de la France (métropole et départements d'outre-mer) est donc (décret du 2 février 1983) : 55 587 milliers d'habitants.

● Enfin, Roubaix passe de la 35^e à la 36^e place des communes de plus de 100 000 habitants, et non l'inverse comme indiqué dans l'encadré page 4.